

<https://www.snetap-fsu.fr/Preavis-de-greve-intersyndical-du-15-janvier-au-31-mars-2025.html>



Préavis de grève intersyndical du 15 janvier au 31 mars 2025

- Nos Actions -

Date de mise en ligne : lundi 13 janvier 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH134/capture_d_e_cran_2025-01-13_a_11.39_47-b863d.png

Madame la Ministre,

L'intersyndicale de l'Enseignement Agricole Public (Élan Commun, [FO-EA](#), [SEA-UNSA](#)) dépose ce jour un préavis de grève à compter du mercredi 15 janvier 2025 et ceci jusqu'au 31 mars 2025.

Par ce préavis, l'intersyndicale, mandatée par les personnels qu'elle représente, exprime son refus des annonces de réduction de la Dotation Globale Horaire ([DGH](#)) faites par le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche ([DGER](#)). Cette coupe drastique, portant sur près de 29 000 heures d'enseignement, équivaut à la suppression de 45 emplois à temps plein ([ETP](#)). Les conséquences régionales de cette coupe brutale sont catastrophiques : fermetures, regroupements de formations, en particulier des [BTSA](#), réductions de capacités d'accueil d'élèves, notamment dans les classes entrantes – hypothéquant d'autant les classes de première et de terminale -, suppressions de postes d'enseignant-es ainsi que des réductions de quotités de travail pour des agent-es contractuel-les... sans parler des conséquences induites sur les dotations en personnels [ATLS](#) et des Vies Scolaires.

La date du 15 janvier 2025 n'a rien d'un hasard : elle coïncide avec l'ouverture de la campagne des voeux sur Parcoursup. À l'heure où les élèves s'engagent dans la construction de leur avenir, l'intersyndicale dénonce l'hypocrisie d'un calendrier qui masque des suppressions de formations décidées dans l'ombre.

L'intersyndicale exige sans concession le maintien intégral de toutes les formations de l'Enseignement Agricole Public ([EAP](#)) inscrites depuis le 18 décembre, y compris celles cyniquement annoncées comme supprimées. Ces annonces sont d'autant plus inacceptables qu'aucun Projet de Loi de Finances n'a été adopté à ce jour ! Comment justifier des coupes aussi brutales sur des bases aussi fragiles ?

Nous refusons d'être complices d'un démantèlement organisé, qui compromet l'avenir des élèves et bafoue le rôle de l'État dans la préservation d'un enseignement agricole public de qualité.

L'intersyndicale rejette catégoriquement la baisse de DGH, d'autant plus inacceptable à une période où l'Enseignement Agricole Public se trouve en première ligne face à des enjeux vitaux pour l'avenir de notre société. Alors que le renouvellement des générations agricoles constitue une urgence nationale, et que les défis sociétaux, environnementaux et climatiques qui menacent notre agriculture et nos territoires ruraux exigent des réponses fortes et immédiates, affaiblir un secteur aussi stratégique relève d'une irresponsabilité majeure.

Ces objectifs, portés par le projet de Loi d'Orientation Agricole (LOA) et soutenus au-delà des clivages partisans, ne peuvent être atteints en sacrifiant les formations et les personnels qui en sont les garants.

Soyez assurée, Madame la Ministre, que nous ne plierons pas. Notre engagement est sans faille : nous défendrons avec ténacité l'enseignement agricole public, ainsi que les apprenants, les familles et les personnels qui en sont les piliers.

Pour l'intersyndicale de l'EAP